

GESTION DES EAUX PLUVIALES : CHOIX DES TECHNIQUES ALTERNATIVES

Cette formation compare spécifiquement les techniques alternatives envisageables en fonction du contexte et du type d'opération dans le cadre de la gestion des eaux pluviales.

Objectifs opérationnels

- Choisir les techniques alternatives adaptées à un projet d'aménagement et d'infrastructures
- Appliquer les concepts de base relatifs aux techniques alternatives de gestion des eaux pluviales
- Analyser de façon critique les coûts et mise en oeuvre de ces techniques

Public Concerné

- Directeurs programmes immobiliers
- Responsables programmes immobiliers
- Responsables projets aménagement
- Aménageurs urbains
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Technique alternative

Revue des différentes techniques

- Puits d'infiltration et d'injection
- Tranchées drainantes ou d'infiltration
- Toitures stockantes
- Citerne – cuve
- Bassin de rétention enterré
- Bassin sec ou d'infiltration
- Chaussées à structure réservoir
- Structures alvéolaires
- Noues et fossés

Choix d'une technique alternative

- Fondamentaux
- Réglementation en vigueur
- Retours d'expérience

Critères de choix en fonction du contexte et du type d'opération

- Maison individuelle, immeuble, lotissement, bâtiment industriel
- Domaine public/voirie

Investissement par rapport à une technique « classique »

- Coûts de réalisation, de fonctionnement
- Subventions

Retours d'expérience et exemples concrets

Point de vue juridique

- Le cadre réglementaire
- Articulation avec les autres documents d'urbanisme
- Mémo des procédures et des étapes clés

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers de cas concrets et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises sur une clé USB lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur spécialisé eau et assainissement.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

■ Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : 755.00 € HT

Intra (Par Jour) : 2 200.00 € HT



Contactez-nous !

Véronique BOUDRY
Chef projets formation

Tél. : 0130852490
Mail : v.boudry@groupeginger.com